



## INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

IBPT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### En comparaison des pays voisins, les prix des télécommunications belges se situent dans la moyenne

Bruxelles, le 20 février 2013 - A la demande du Vice-Premier Ministre Johan Vande Lanotte, l'IBPT a réalisé une étude comparative des prix des produits télécoms en Belgique et dans nos pays voisins. Il ressort de cette étude que la Belgique se situe dans la moyenne. Les offres conjointes de produits télécoms offrent souvent une qualité Internet élevée mais elles sont chères. Le prix des communications mobiles a connu une forte baisse fin 2012 et en conséquence, la Belgique enregistre désormais un meilleur score dans ce segment. Les offres isolées pour la téléphonie fixe et l'Internet sont relativement bon marché ou affichent un prix moyen. Toutes deux perdent toutefois en importance sur le marché belge suite au succès grandissant des offres conjointes.

A la demande du Vice-Premier Ministre, Johan Vande Lanotte, l'IBPT a réalisé une étude visant à comparer le niveau des prix des produits télécoms sur le marché belge avec des produits similaires dans les pays qui nous entourent, tenant compte des profils d'utilisateurs belges. L'étude a été présentée aujourd'hui au Parlement.

En août 2012, dans le cadre de cette étude, 433 plans tarifaires de 5 pays (Belgique, Pays-Bas, France, Allemagne et Royaume-Uni) ont été comparés, dont 245 plans tarifaires pour la téléphonie mobile, 46 pour la téléphonie fixe, 80 pour le haut débit et 62 pour le triple play. La **méthodologie** utilisée est principalement basée sur la méthode de l'OCDE. Ainsi, afin de donner une image représentative des plans tarifaires par exemple, au minimum 2 opérateurs ont été sélectionnés à chaque fois par pays et les prix ont été comparés sur la base de profils utilisateurs préalablement établis en vue d'un usage résidentiel. L'étude ne se prête pas à une comparaison des prix des opérateurs belges entre eux mais donne une idée du niveau des prix des produits télécoms belges en comparaison de nos pays voisins. Les principales constatations sont les suivantes:

Les prix de la **téléphonie mobile** continuent de baisser en Belgique entre autres sous la pression du régulateur (diminution des tarifs de terminaison par l'IBPT) ainsi que par la nouvelle loi télécom qui permet aux consommateurs de résilier gratuitement leur contrat après 6 mois. Au cours de la réalisation de l'étude (après août 2012), le **marché mobile** belge a connu une évolution considérable, engendrant une dynamique supplémentaire sur le marché. Entre août 2012 et janvier 2013, le niveau des prix pour la Belgique a encore baissé dans tous les profils d'au moins 10 pourcents, jusqu'à maximum 50 pourcents. Des plans tarifaires comprenant un nombre de minutes d'appel plus élevé et des volumes de données plus importants ont vu le jour. Si l'on prend en considération ces nouveaux plans tarifaires commercialisés, la Belgique se classe en moyenne comme le second pays le moins cher, juste après le Royaume-Uni, en comparaison des 5 pays voisins (prix d'août 2012). Pour les services prépayés également, la Belgique est le second pays le moins cher, après le Royaume-Uni.

**En ce qui concerne la téléphonie fixe**, les prix pour tous les profils utilisateurs en Belgique sont bon marché ou d'un prix moyen en comparaison des pays voisins.

Dans la comparaison tarifaire, **les plans tarifaires Internet** des opérateurs belges se situent dans la moyenne. Bien que la qualité Internet diffère fortement selon le pays et qu'une comparaison uniforme n'est pas évidente, l'on constate que la Belgique propose une qualité Internet élevée pour un prix avantageux (24,25 EUR). Les Pays-Bas sont comparables en termes de qualité et de niveau de prix.

Les plans tarifaires d'opérateurs belges pour des **offres conjointes** (comprenant la téléphonie fixe, l'Internet et la télévision) présentent un niveau de prix comparable à celui des Pays-Bas et sont globalement plutôt élevés. En France, un consommateur belge paierait moins pour des produits triple play analogues. Alors que les 'offres triple play de base' se situent encore en Belgique dans la moyenne du spectre, tout comme les plans tarifaires pour une utilisation moyenne, les offres triple play comprenant l'Internet high-end se situent au-dessus de la moyenne des prix. Force est de constater en même temps que tous les pays ne sont pas en mesure de proposer des offres comprenant une telle qualité d'Internet high-end. L'Allemagne ne propose par exemple que des offres triple play avec une faible vitesse de téléchargement.

Cette étude tient compte uniquement des plans tarifaires actuellement commercialisés, tels qu'ils apparaissent sur le site Internet des opérateurs. Toutefois, les consommateurs en Belgique sont encore liés dans de nombreux cas à des plans tarifaires plus anciens et par conséquent souvent plus onéreux. **Les consommateurs belges font difficilement la démarche de changer de plan tarifaire.** Il ressort d'une enquête menée par l'UCL pour le compte de l'IBPT que seulement 27% des personnes interrogées avaient changé d'opérateur au cours des 3 dernières années. 73% n'ont pas changé: ils sont généralement satisfaits ou n'ont pas envie de changer. Les consommateurs signalent qu'il est difficile de comparer entre eux les prix et services de différents opérateurs. Une étude de la Commission européenne sur le comportement des ménages pour changer de fournisseur d'Internet révèle que 1% seulement des ménages en Belgique manifeste son intention de changer d'opérateur.

Pour de plus amples informations (à l'attention des journalistes), prière de contacter:

Dirk Appelmans  
Porte-parole  
Tél.: 02 226 87 67

Plus d'infos: [www.ibpt.be](http://www.ibpt.be)  
IBPT  
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35  
1030 Bruxelles  
Tél. 02 226 88 88  
Fax 02 226 88 77  
[info@ibpt.be](mailto:info@ibpt.be)